

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 12 (1924)

**Heft:** 196

  

**Artikel:** En pays anglo-saxons : élections et électrices

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-258257>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

**ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 5.—  
 ETRANGER... . 8.—  
 Le Numéro.... . 0.25

**RÉDACTION et ADMINISTRATION**

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)  
 Compte de Chèques I. 943

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

**ANNONCES**

12 insert. 24 insert  
 La case, Fr. 45.— 80.—  
 2 cases, . 80.— 160.—  
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** En pays anglo-saxons, élections et électrices: E. GD. — L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses: Elisabeth ZELLWEGER. — De ci, de là... — Une œuvre de reconstruction morale: Gisela URBAN. — Vingt-cinq ans après: E. GD. — Association suisse pour le Suffrage féminin.

**En pays anglo-saxons**

**ÉLECTIONS ET ÉLECTRICES**

De tous côtés, on entend parler élections et participation des femmes au scrutin. Si des nouvelles ne nous sont pas encore parvenues du rôle qu'ont joué les femmes dans les récentes élections suédoises, en revanche nous savons avec quelle fièvre d'activité se préparent les Anglaises aux élections générales, sitôt connues la dissolution du Parlement et la date bien rapprochée de ces élections. Trois semaines à peine pour mener campagne, c'est en effet court, remarquablement court. Mais les féministes d'outre-Manche ont été dressées à une rude école politique par leurs luttes suffragistes des temps jadis, et chaque jour, chaque minute, de cette période électorale vont être employés au mieux par chacune d'elles. Avant même la dissolution du Parlement, on annonçait que 22 candidates (soit 11 travaillistes, 6 conservatrices et 5 libérales) allaient se présenter aux urnes; au moment où nous écrivons ces lignes, on parle déjà de 29 candidates, dont 14 travaillistes. Toutes les députées siégeant actuellement à Westminster se présentent à nouveau devant leurs électrices; on cite en outre les noms nouveaux de Dame Helen Gwynne Vaughan, qui ferait une députée de tout premier ordre, de Mrs. Mercer, maire de Birkenhead, et naturellement de notre présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, qui délaissant la circonscription ingrate de Richmond, où l'élément rétrograde est trop puissant, se présente à Watford. Nous savons qu'il n'est pas un de nos lecteurs qui ne tienne à joindre ses vœux très chauds à ceux que nous formons tout spécialement pour son succès: tout spécialement, et très égoïstement aussi! car nous nous rendons compte de la très grande portée de propagande qu'aurait pour nos pays non affranchis l'élection de notre présidente. On annonce encore que le fils aîné de M. Ramsay MacDonald se trouvant actuellement au Canada, et ne pouvant de ce fait mener campagne pour son propre compte dans ce bref laps de temps, sa sœur, Miss Isabel MacDonald, a l'intention de préparer la candidature de son frère: un joli exemple de collaboration fraternelle qu'il n'est malheureusement pas possible à chacune de donner! En revanche, nous nous

demandons ce qu'il adviendra de Miss Bondfield, députée travailliste récemment partie pour le Canada également, pour y étudier les conditions d'émigration des jeunes gens.

Nous tiendrons naturellement nos lecteurs au courant des péripéties de la campagne féministe anglaise, et pour une fois, nous serons aussi bien renseignées que la grande presse qui envoie ses correspondants sur les lieux mêmes des événements: en effet, l'Association suisse pour le Suffrage, profitant de l'organisation par l'Alliance internationale de voyages d'études dans les pays suffragistes, a décidé de faire le gros effort de déléguer à Londres pour suivre du point de vue féministe la campagne électorale M<sup>lle</sup> Suzanne Bonard, de Lausanne, bien connu déjà par sa collaboration à de nombreux journaux romands. M<sup>lle</sup> Bonard a bien voulu nous promettre pour notre prochain numéro un article sur tout ce qu'elle aura vu et entendu en matière d'activité féminine électorale durant les dix derniers jours de la campagne, et nos lecteurs auront ainsi le privilège de lire des informations de première main.

\* \* \*

Aux Etats-Unis, aussi, c'est la grande activité qui précède l'élection du Président, fixée, si nous ne faisons erreur, au premier mardi de novembre. Non seulement la puissante Ligue des Femmes électrices est sur la brèche, mais un grand nombre d'Associations féminines de tout ordre, philanthropique, social, professionnel, religieux, économique, prennent une part très grande à la propagande. Dans les deux grands partis, républicain et démocrate, des oratrices s'affirment, et le troisième parti, dit « d'action politique progressive », qui a désigné comme son candidat le sénateur La Follette, compte aussi une femme, Mrs. Costigan, parmi ses plus actives propagandistes. En outre, le journal *Equal Right* annonce que le Parti National féministe, qui représente l'aile gauche du féminisme aux Etats-Unis, a décidé de mener campagne pour son propre compte, mécontent qu'il est que les partis politiques n'aient pas réservé plus de sièges aux femmes pour les élections primaires. (On sait que le président des Etats-Unis est élu au suffrage au second degré, et que la nomination de ceux et celles qui l'éliront précède sa propre élection). Le P. N. F. présente ainsi cinq femmes, Mrs. Collet, Dorhblum, van Skite, Detterlein et Culbertson,

dont le programme concorde en général, sauf une exception, avec celui du parti La Follette, et qui marquent très fortement leur intention de soutenir la prohibition anti-alcoolique.

Il sera très intéressant de voir ce qui résultera de cette tentative, qui nous ramène à la question si souvent discutée de l'attitude des femmes vis-à-vis des partis politiques. Jusqu'à présent, l'expérience paraissait avoir prouvé que c'était par leur collaboration à ces partis que les femmes réussissaient le mieux à représenter les intérêts féminins. Mais voici qu'à côté des Américaines, les Allemandes se plaignent que, lors de l'élaboration des listes de candidats, les comités de partis ne réservent aux femmes que des places en queue de liste, qui, avec la proportionnelle leur assurent peu de chances de succès, et annoncent que, lors des prochaines élections du Reichstag, elles feront leurs listes à elles qui ne porteront que des noms de femmes. C'est une évolution qui semble se dessiner dans la politique féminine.

Les Américaines ne peuvent cependant pas se plaindre de tous leurs concitoyens, puisque le Texas a élu, par plus de 200.000 voix une femme, Mrs. Ferguson, gouverneur de cet Etat. C'est la première fois que dans tous les Etats-Unis le fait se produit. Et il y aurait toute une histoire bien amusante à conter d'un mari qui estimait que « la place de la femme était à son foyer », qui lui-même était gouverneur du Texas, qui démissionna à la suite de toutes sortes d'intrigues politiques, et qui maintenant voit sa femme arriver à ce poste d'honneur et de responsabilité... Mais cela nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à signaler en terminant le fait que Mrs. Ferguson est une antialcooliste convaincue : cela réjouira nombre de nos lectrices,

E. GD.

## L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses<sup>1</sup>

Lorsque, en février passé, il fut décidé de présenter, à l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire, l'histoire de l'Alliance à l'Assemblée de Berne, nous n'avions toutes qu'un espoir, c'est que M<sup>lle</sup> de Mülinen voulût bien se charger de ce travail et nous reporter au temps où quatre Sociétés, sous l'impulsion donnée par le I<sup>er</sup> Congrès suisse pour les Intérêts féminins, tenu à Genève en 1896, se groupèrent et devinrent, en l'année 1899, le noyau de la future Alliance. Bien qu'elle fût déjà atteinte par la maladie, nous espérions qu'une fois encore elle en triompherait. Quand elle nous écrivit qu'elle ne pouvait entreprendre l'histoire de l'Alliance, l'espoir nous restait de la voir du moins aujourd'hui parmi nous, en compagnie des autres fondatrices, M<sup>mes</sup> Vidart, Boos-Jegher et Duvillard. Hélas! il n'en est rien; elle nous a été reprise.

Mais à la demande du Comité de l'Alliance, j'ai cherché à donner une idée du développement de notre Fédération de façon aussi exacte que possible, et d'après des rapports et des procès-verbaux, puisque ce n'est qu'en 1912 que je pris part pour la première fois à une assemblée de l'Alliance. Cette étude m'a procuré de grandes joies et m'a fait aimer encore plus l'Alliance, en me faisant connaître mieux son histoire. Je ne puis qu'espérer faire partager quelque peu à d'autres cette joie et cet intérêt.

En septembre 1899, quatre Sociétés décidèrent de fonder l'Alliance; c'étaient *Die Frauenkonferenzen zum eidgenössischen Kreuz*, de Berne, dont la présidente était M<sup>lle</sup> Hélène de Mülinen; *l'Union des Femmes de Genève*, présidée par M<sup>lle</sup> Camille Vidart; *l'Union des Femmes de Lausanne*, présidée par M<sup>me</sup> Duvillard-Chavannes, et *l'Union für Frauenbestrebungen de Zürich*, sous la présidence de M<sup>me</sup> Boos-Jegher. Ces quatre présidentes étaient secondées par M<sup>me</sup> Chaponnière-Chaix, de

<sup>1</sup> Travail présenté à l'occasion du XXV<sup>me</sup> anniversaire de l'A.N.S.F. à Berne.

Genève, M<sup>me</sup> Pieczynska et M<sup>lle</sup> Fanny Schmid, de Berne, et M<sup>lle</sup> Krafft, de Lausanne.

Les Sociétés fondatrices adressèrent, en février 1900, un appel à toutes les Sociétés féminines de la Suisse, les invitant à se joindre à l'Alliance, dont le triple but était:

- 1<sup>o</sup> de favoriser le rapprochement et l'entente des Sociétés entre elles;
- 2<sup>o</sup> d'agir en commun auprès des autorités fédérales;
- 3<sup>o</sup> de représenter les femmes suisses vis-à-vis de l'étranger.

Cet appel débutait ainsi:

La capacité de former des alliances est à l'origine même de la force et de la prospérité de notre peuple. La tradition et l'histoire s'accordent à nous montrer les confédérés trouvant dans une entente réciproque, librement consentie, la garantie extérieure de leur liberté et un principe fécond de développement intérieur. Ce furent ces premières alliances qui trempèrent le caractère national et firent des Suisses une nation, ferme au dedans, une au dehors. A travers toutes les phases de son histoire et jusqu'à aujourd'hui, notre peuple a toujours su faire face à des nécessités nouvelles en étendant et en fortifiant le lien fédéral.

A nous aussi, femmes suisses, les dernières décades du siècle qui finit ont imposé des tâches ignorées des époques précédentes. La transformation de tous les rapports sociaux, cause de misères et de périls nouveaux, a fait surgir parmi nous ne nombreuses associations dont l'activité bienfaisante se répand dans le pays tout entier: Amies de la Jeune Fille, Associations pour le relèvement moral, Société d'Utilité publique des femmes suisses, etc.

Nous avons en commun bien des aspirations; nous sommes unanimes, par exemple, à vouloir l'élévation de l'âge de protection de la jeune fille, une répression plus sévère des attentats à la moralité, la protection des enfants contre les mauvais traitements, l'amélioration de la condition légale de la femme mariée; mais quel sera l'organe de nos desiderata? Qui, au nom de toutes, les portera à la connaissance de la nation et de nos autorités? — « Quand vous serez toutes d'accord pour nous faire parvenir des vœux bien définis, nous en tiendrons compte et nous y ferons droit », ne cesse-t-on de nous répéter en haut lieu.

Femmes suisses, n'aurons-nous pas la sagesse de suivre ce conseil? La conviction de sa valeur a fait naître en nous le désir de grouper en une vaste Alliance nos diverses sociétés féminines, et de créer un centre de ralliement pour l'action commune. Nous ne songeons point à donner à cette Alliance un rôle prépondérant, rôle qui risquerait d'entraver les Sociétés dans leur activité individuelle.

Les buts de l'Alliance étaient ainsi définis autant que cela pouvait se faire, et un projet de statuts établissait en outre de façon concise sa constitution et ses possibilités d'action.

Le seul énoncé de son triple but évoquait déjà les difficultés de réalisation. Et, de ce fait, l'activité de l'Alliance a été, dès ses débuts, une lutte souvent sans grands résultats; combien de souhaits exprimés par les femmes, après de mûres réflexions, n'ont-ils pas été mis de côté!

M<sup>lle</sup> de Mülinen fut élue présidente, et dès la première Assemblée générale de l'Alliance, tenue à Berne le 27 Avril 1901, elle pouvait constater que l'appel avait été entendu et que, aux dix-sept sociétés qui s'étaient groupées en 1900, neuf sociétés nouvelles s'étaient jointes au cours de l'année 1901; ces vingt-six Associations comptaient neuf mille six cents femmes de toutes les parties du pays et de toutes les positions sociales. Ainsi se trouvait exaucé le vœu des fondatrices de grouper des femmes de toutes conditions.

Une tâche sérieuse attendait l'Alliance, car se discutait alors le Code civil suisse, ce Code qui, comme disait M<sup>lle</sup> de Mülinen, devait à la fois consacrer nos droits anciens et abolir de vieilles injustices. Elle sut éveiller par ses paroles chaleureuses l'intérêt des femmes pour le Code civil, leur représentant qu'il les concernait aussi bien que les hommes et qu'elles pourraient se repentir trop tard de ne pas s'en être occupées.

Si la maison du peuple suisse doit rester une maison où il puisse habiter, disait-elle, la femme suisse doit collaborer à sa reconstruction; si tous, hommes, femmes et enfants, doivent y vivre heureux, la femme doit être consultée et donner son avis quant à la reconstruction et à l'organisation intérieure de cette maison. Elle ne doit pas se borner à y mettre des fleurs quand elle sera complètement édifiée, mais elle doit surtout et avant tout montrer comment il faut s'y prendre pour que tous, les enfants, les faibles, les petits, ceux qui ne savent point agir par eux-mêmes, s'y sentent à l'aise et